

**Lettre d'information à destination des endocrinologues, neurologues et pharmaciens
d'officine****RUPTURE DE STOCK**

PARLODEL 2,5 mg, comprimé sécable (mésilate de bromocriptine)
Boîte de 30 comprimés sécables - CIP : 34009 320 265 5 5

Chère Consœur, Cher Confrère,

Nous souhaitons vous informer d'une rupture de stock de notre spécialité **PARLODEL 2,5 mg, comprimé sécable** (mésilate de bromocriptine).

Les indications de cette spécialité sont les suivantes :

Endocrinologie

- Conséquences cliniques de l'hyperprolactinémie
 - o Chez la femme :
 - Troubles sévères du cycle menstruel (avec ou sans galactorrhée),
 - Stérilité,
 - Galactorrhée.
 - o Chez l'homme :
 - Gynécomastie et impuissance.
- Prolactinomes :
 - o Traitement de fond des prolactinomes: micro ou macroadénomes,
 - o En particulier préparation à l'acte chirurgical en cas de macroadénome où le Parlodel peut favoriser l'intervention en réduisant le volume tumoral, notamment en cas d'extension extra-sellaire,
 - o En cas d'échec précoce ou tardif de la chirurgie : réapparition d'une hyperprolactinémie.

Neurologie

- Maladie de Parkinson
 - o Traitement de première intention en monothérapie.
 - o Traitement de première intention associé à la lévodopa (dans ce deuxième cas, afin de diminuer la dose de chacun des produits actifs et de retarder l'apparition des fluctuations d'efficacité et des mouvements anormaux).
- Association en cours d'évolution de la maladie en cas de :
 - o Diminution de l'effet de la lévodopa,
 - o Fluctuations de l'effet thérapeutique de la dopathérapie et autres phénomènes apparaissant après plusieurs années de traitement par la lévodopa : dyskinésies, dystonies douloureuses,
 - o Inefficacité d'emblée de la dopathérapie.

Dans ce contexte, nous vous invitons à arrêter les initiations de traitement sur l'ensemble des indications afin de réserver le stock restant aux renouvellements.

Les spécialités PARLODEL 5 mg, gélule et PARLODEL 10 mg, gélule restent disponibles.

Pour tout complément d'information, nous vous invitons à nous contacter au 01 40 80 15 55.

Déclaration des effets indésirables : nous vous rappelons également que tout effet indésirable doit être signalé au Centre Régional de Pharmacovigilance (CRPV) dont vous dépendez (coordonnées disponibles sur www.ansm.fr ou dans le dictionnaire Vidal) en précisant le nom et le numéro de lot du produit.

Nous vous incitons aussi à signaler toute erreur médicamenteuse n'ayant pas entraîné d'effet indésirable, ou tout risque d'erreur, auprès du Guichet Erreurs Médicamenteuses de l'ANSM (erreur.medicamenteuse@ansm.sante.fr).

Conscients des désagréments causés par cette situation, nous vous remercions de votre compréhension et vous prions d'agréer, Chère Consœur, Cher Confrère, l'expression de notre considération distinguée.

Valérie QUEROL-FERRER
Pharmacien Délégué